

A l'attention des porteurs de parts
du fonds MAM America

Paris, le 9 décembre 2016

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous détenez des parts du FCP « MAM America » :

- FR0000448896 (part C),
- FR0013200011 (part E),
- FR0011521897 (part I),
- FR0013200037 (part F),

et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre établissement.

Nous vous informons que Meeschaert Asset Management, la société de gestion du fonds, va procéder, conformément à la délibération du Directoire du 3 novembre 2016, à une modification de la stratégie d'investissement de ce FCP.

Ce changement de stratégie permet d'orienter la gestion du fonds vers une gestion plutôt value qui devrait bénéficier de l'analyse financière détaillée produite par le modèle. Cette gestion nous permet de nous affranchir des avis externes et de baser notre investissement sur notre propre appréciation de la qualité des entreprises.

Ainsi, les méthodes de sélection des instruments financiers et la stratégie d'investissement vont évoluer, cette dernière devenant une stratégie quantitative fondamentale basée sur la recherche et l'analyse des données financières disponibles des entreprises associée à une analyse fondamentale.

Le modèle quantitatif vise à capter, par un processus d'analyse fondamentale, les valeurs sous-évaluées présentant des caractéristiques d'entreprise attractives selon le modèle. L'univers de valeurs sera constitué par l'ensemble des actions américaines, quelle que soit la taille de leur capitalisation boursière.

En préambule de la présentation de cette modification, nous vous invitons à bien vouloir prendre connaissance des éléments ci-après.

| Profil de risque :

- Modification du profil rendement /risque : OUI
- Augmentation du profil rendement / risque : OUI

| Augmentation des frais : OUI

Vous trouverez en annexe un tableau comparatif de l'ensemble des éléments modifiés.



M E E S C H A E R T

Asset Management

Les principales modifications entraînées par l'opération ainsi que les conditions de réalisation de l'opération sont les suivantes :

| 1) Opération soumise à agrément de l'Autorité des marchés financiers

- Stratégie d'investissement

A compter du 15 décembre 2016, la stratégie d'investissement du fonds va évoluer vers une stratégie quantitative fondamentale. Auparavant, la stratégie d'investissement était basée uniquement sur l'analyse fondamentale. Désormais, pour le choix des valeurs composant le portefeuille, Meeschaert Asset Management utilisera un modèle quantitatif qui, au terme d'une analyse fondamentale et systématique sur tout l'univers investissable, déterminera un classement et investira les meilleures valeurs selon une construction du portefeuille normée.

- Profil de risque

Compte tenu de la nouvelle politique d'investissement, le profil de risque du fonds est modifié par l'introduction dans l'univers d'investissement de valeurs dites « de petites capitalisations » sur les marchés américains alors qu'auparavant, le fonds avait la vocation d'investir uniquement sur des grandes et moyennes capitalisations.

En contrepartie de l'élargissement de l'univers d'investissement, le nombre de titres détenus dans le portefeuille pourra se situer entre 120 et 150 lignes différentes, limitant ainsi le poids de chaque titre dans l'actif total du fonds. Cette forte diversification vise à réduire l'impact des variations importantes qui pourraient intervenir sur l'une ou l'autre des valeurs, à la hausse comme à la baisse.

Cette mutation a reçu un agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 9 décembre 2016. Elle entrera en vigueur à compter de la valeur liquidative du 15 décembre 2016 calculée le 16 décembre 2016.

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas en bénéficier, vous pouvez demander le rachat sans frais de vos parts jusqu'au 31 janvier 2017.

| 2) Opérations non soumises à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers

- Dénomination

Ces changements conduisent à modifier la dénomination du FCP, qui deviendra «MAM AmeriQuant», pour une meilleure compréhension de la politique d'investissement par les porteurs actuels et potentiels.

- Changement d'indice de référence

L'indice Dow Jones Industrial Average Total return Index (DJITR) est remplacé par l'indice Standard & Poors 500 (SPTR500S index).

Le changement de l'indice de référence aura pour date d'effet le 1er janvier 2017.

- Actifs (hors dérivés intégrés)



M E E S C H A E R T

Asset Management

La zone géographique privilégiée d'investissement reste les Etats-Unis. L'allocation géographique minimum passe de 60 % de l'actif net à 75 % de l'actif net.

Les autres zones géographiques peuvent concerner les autres pays de l'OCDE ayant une forte exposition au marché américain.

- Frais et commissions

Parts C et E : Les commissions de rachat pour les parts C et E passent de 1 % à 0 %.
Les autres frais de gestion directs et indirects sont maintenus.

Compte tenu du changement d'indice de référence à compter du 1er janvier 2017 et celui-ci étant amené à constituer le nouveau seuil de déclenchement de la commission de surperformance, Il peut en résulter une hausse globale du total maximum de frais de gestion imputé au fonds au bénéfice de la société de gestion,

| 3) Eléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Afin de vous assurer du caractère adapté de la stratégie de gestion, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du nouveau Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) qui figure en pièce jointe de ce courrier. Le DICI et le prospectus du fonds sont tenus gratuitement à votre disposition auprès de Meeschaert Asset Management, 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris.

Ainsi, si la modification proposée vous convient, aucune action de votre part n'est requise. Dans le cas contraire, vous avez la possibilité de sortir sans frais jusqu'au 31 janvier 2017.

Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération proposée, nous vous invitons à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

Enfin, nous vous incitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller pour faire le point sur vos placements et vous assurer qu'ils sont en adéquation avec vos projets et votre profil d'investisseur.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Philippe Troesch
Président du directoire

P.J. : DICI de MAM AmeriQuant
Tableau comparatif des éléments modifiés